



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Saint-Bonaventure

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 16 AOÛT 2022

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Bonaventure, tenue le mardi 16 août 2022 à 19h30, sous la présidence de Guy Lavoie, maire.

Sont aussi présents, les conseillers Gilles Forcier, Raymond Paulhus, Yanick Desmarais, Sylvie Jean ainsi que Jessy Grenier, greffière-trésorière.

Le poste de conseiller #5 est vacant suite au décès de M. Pierre Pepin.

Le poste de conseiller #6 est vacant suite à la démission de M. René Belhumeur.

Quorum

Les membres du conseil formant quorum, la séance est déclarée régulièrement constituée.

2022-08-01

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition de Raymond Paulhus, il est résolu, unanimement :

- d'adopter l'ordre du jour tel que lu, tout en gardant l'item « Varia » ouvert.

2. Adoption du procès-verbal du 5 juillet 2022

3. Correspondance

4. LÉGISLATION

4.1 Dépôt de la lettre de démission à titre de membre du conseil municipal–Conseiller #6

4.2 Avis d'élection partielle – 2 postes vacants

4.3 Désignation de la mairesse suppléante pour siéger à la MRC

4.4 Avis de motion, règl. de taxation 337-2022- Travaux cours d'eau

4.5 Avis de motion, règl. de taxation 338-2022- Travaux cours d'eau

5. ADMINISTRATION

5.1 Lecture et approbation des comptes

5.2 Inscription – Formation « Les rôles et responsabilités des élus » – FQM

5.3 Ajustement des salaires selon l'étude de l'UMQ

5.4 Don – la Société Canadienne du cancer

5.5 Autorisation frais - Congrès de la F.Q.M.

5.6 Adhésion – Chambre de Commerce et d'Industrie de Drummond - CCID

5.7 Aménagement de terrains sportifs extérieurs

5.8 Installation de bandes de plastique - petite patinoire (deck-hockey)

5.9 Nomination responsable fin 2022 - Bibliothèque

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

6.1 Rapport annuel d'activités incendie année 9 (2021) / Approbation

7. TRANSPORT ROUTIER – VOIRIE MUNICIPALE

7.1 Contrat de 2 ans - Chemin d'hiver 2022-2023, 2023-2024

7.2 Contrat - Rechargement d'accotement sur le 6e rang - Pavage Drummond

9. URBANISME

10. LOISIRS – CULTURES – ORGANISMES – SERVICES COMMUNAUTAIRES



Procès-verbal de la Municipalité de Saint-Bonaventure

N° de résolution
ou annotation

11. VARIA

11.1 Dépôt d'un résumé des dossiers

12. Période de questions

13. Levée de la séance

ADOPTÉE

2022-08-02

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL 5 JUILLET 2022

Sur proposition de Sylvie Jean, il est résolu, unanimement :

- d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 5 juillet 2022.

ADOPTÉE

3. CORRESPONDANCE

La liste de la correspondance est déposée.

4. LÉGISLATION

4.1 DÉPÔT DE LA LETTRE DE DÉMISSION À TITRE DE MEMBRE DU CONSEIL MUNICIPAL – CONSEILLER #6

La lettre de démission de M. René Belhumeur à titre de membre du conseil municipal, conseiller #6, est déposée.

4.2 AVIS D'ÉLECTION PARTIELLE – 2 POSTES VACANTS

Les postes suivants sont ouverts aux candidatures :

Poste de conseillère ou conseiller 5

Poste de conseillère ou conseiller 6

Le jour du scrutin sera le dimanche 16 octobre 2022.

2022-08-03

4.3 DÉSIGNATION DE LA MAIRESSE SUPPLÉANTE POUR SIÉGER À LA MRC

Sur proposition de Gilles Forcier, il est résolu unanimement :

- que madame la conseillère Sylvie Jean, soit nommée comme mairesse suppléante pour la fin de l'année 2022 et soit désignée pour siéger à la MRC de Drummond en cas d'absence du maire.

ADOPTÉE

4.4 AVIS DE MOTION, RÉGL. DE TAXATION 337-2022- TRAVAUX COURS D'EAU FOURCHE À JEAN-PAUL

Avis de motion est donné par monsieur Guy Lavoie, maire à l'effet qu'un règlement 337-2022 relatif à la taxation pour les travaux effectués dans le cours d'eau Fourche à Jean-Paul (GC-393) sera présenté pour adoption à une prochaine séance.



Procès-verbal de la Municipalité de Saint-Bonaventure

N° de résolution
ou annotation

**4.5 AVIS DE MOTION, RÉGL. DE TAXATION 338-2022- TRAVAUX COURS
D'EAU FOURCHE À JEAN-PAUL BRANCHE #6**

Avis de motion est donné par monsieur Guy Lavoie, maire à l'effet qu'un règlement 338-2022 relatif à la taxation pour les travaux effectués dans le cours d'eau Fourche à Jean-Paul, branche #6 (GC-404) sera présenté pour adoption à une prochaine séance.

5. ADMINISTRATION

2022-08-04

5.1 LECTURE ET APPROBATION DES COMPTES

AFFAIRES VISA DESJARDINS	1 206.89 \$
AGISKA COOPERATIVE	441.77 \$
ANDRE LECLAIR	350.00 \$
BÉLANGER SAUVÉ AVOCATS	796.78 \$
BELL	25.67 \$
BOIVIN & GAUVIN INC.	2 213.27 \$
CNH INDUSTRIAL CAPITAL CANADA LTD	1 076.30 \$
COLOC DE ST-BONAVENTURE	1 500.00 \$
COOPTEL	260.13 \$
DESJARDINS ASS. COLLECTIVES	1 573.50 \$
DH ECLAIRAGE INC	5 661.41 \$
ENSEIGNES ANDRÉ INC	373.67 \$
ENVIRO 5	46 693.77 \$
EUROFINS ENVIRONEX	321.93 \$
EXCAVATION RENAUD MARTEL INC.	1 290.02 \$
F.Q.M.	2 249.63 \$
FBL	12 532.28 \$
FERME C.C.M. INC.	993.31 \$
HYDRO QUEBEC	1 435.61 \$
L'EXPRESS DRUMMONDVILLE INC	262.06 \$
LIBERTEVISION INC	17 246.25 \$
M.R.C. DE DRUMMOND	9 633.66 \$
MARCEL ALLIE ENTR. ELECTR. INC	6 024.32 \$
MARCHÉ ST-BONAVENTURE INC.	54.90 \$
MICROTEC INFORMATIQUE	2 192.51 \$
MINISTRE DU REVENU DU QUEBEC	6 476.59 \$
MUN. SAINT-FRANCOIS-DU-LAC	8 720.95 \$
MUNICIPALITE DE SAINT-MAJORIQUE	37.23 \$
PETITE CAISSE	94.30 \$
PGA EXPERTS INC	4 670.86 \$
PUROLATOR INC	12.71 \$
R.G.M.R. du BAS ST-FRANCOIS	4 704.73 \$
RECEVEUR GENERAL DU CANADA	2 309.51 \$
RREMQ	1 303.78 \$
SANIXEL INC	400.27 \$
SECURITE MASKA (1982) INC.	160.40 \$
SERVICES D'ENTRETIEN	517.39 \$
SOLUTIONS ZEN MÉDIA	16.87 \$
STEPHANE LECLAIR	350.00 \$
SYLPROTEC	3 702.37 \$
SYLVIE VIENS	660.00 \$
USINAGE M FORCIER	51.74 \$
VACUUM DRUMMOND INC.	1 318.92 \$
VAL TECHNOLOGIE	201.44 \$
VETEMENTS SPAX	62.09 \$
VILLE DE DRUMMONDVILLE	51 762.89 \$
VIRGIN MOBILE	52.27 \$
SALAIRES DE JUILLET	28 313.47 \$



Procès-verbal de la Municipalité de Saint-Bonaventure

N° de résolution
ou annotation

Sur proposition de Yanick Desmarais, il est résolu, unanimement :

- que ces comptes sont approuvés et soient payés.

ADOPTÉE

2022-08-05

5.2 INSCRIPTION – FORMATION LES RÔLES ET RESPONSABILITÉS DES ÉLUS - FQM

Sur proposition de Sylvie Jean, il est résolu, unanimement :

- d'autoriser les frais de 195 \$ plus taxes pour chaque formation en ligne donnée par la FQM portant sur « Les rôles et responsabilités des élus » - FQM.

ADOPTÉE

2022-08-06

5.3 AJUSTEMENT DES SALAIRES SELON L'ÉTUDE DE L'UMQ

Considérant qu'une étude des salaires a été menée par l'UMQ, dont le « Rapport de la rémunération 2021 des cadres municipaux du Québec » a été transmis aux municipalités;

Considérant qu'il est justifiable de faire un ajustement du salaire de certains employés et que le budget est respecté;

Sur proposition de Gilles Forcier, il est résolu, unanimement :

- de procéder à l'ajustement des salaires des employés concernés.

ADOPTÉE

2022-08-07

5.4 DON – LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER

Considérant le départ de M. Pierre Pepin, élu #5 de la Municipalité, dû à un combat contre le cancer ;

Considérant que la famille a demandé de faire des dons à cet organisme afin d'approfondir les recherches médicales;

Sur proposition de Raymond Paulhus, il est résolu, unanimement :

- de verser la somme de 600 \$ à la Société canadienne du cancer à titre de don en l'honneur de M. Pepin.

ADOPTÉE

2022-08-08

5.5 AUTORISATION FRAIS - CONGRÈS DE LA F.Q.M.

Sur proposition de Gilles Forcier, il est résolu, unanimement :

- d'autoriser les frais d'inscription de Messieurs Guy Lavoie et Yanick Desmarais, afin de participer au Congrès annuel de la Fédération québécoise des municipalités qui se tiendra le 22 au 24 septembre 2022 au Palais des congrès de Montréal.



Procès-verbal de la Municipalité de Saint-Bonaventure

N° de résolution
ou annotation

- que les frais de déplacement, de repas et d'hébergement soient défrayés par la Municipalité.

ADOPTÉE

2022-08-09

5.6 ADHÉSION – CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE DRUMMOND - CCID

Considérant qu'il est avantageux d'être membres de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Drummond - CCID;

Considérant que plusieurs rabais peuvent être accordés par ce regroupement;

Considérant que nous étions membres par défaut avec la quote-part de la MRC les années antérieures;

Sur proposition de Yanick Desmarais, il est résolu, unanimement :

- d'autoriser les frais d'adhésion au montant de 200 \$ plus taxes annuellement.

ADOPTÉE

2022-08-10

5.7 AMÉNAGEMENT DE TERRAINS SPORTIFS EXTÉRIEURS

Considérant que la Municipalité de Saint-Bonaventure désire refaire le terrain de tennis extérieur et faire l'ajout d'un terrain pour le pickleball extérieur;

Considérant que plusieurs soumissions ont été analysées pour répondre aux besoins;

Considérant que la Municipalité de Saint-Bonaventure, avec l'appui du Comité des Loisirs de Saint-Bonaventure, a obtenu une aide financière dans le cadre du Fonds de la Ruralité de la MRC de Drummond;

Sur proposition de Sylvie Jean, il est résolu, unanimement :

- de mandater la compagnie Traçage de lignes expert Enr. pour marquer et tracer en pleine couleur les terrains de tennis et de pickleball pour un montant maximal de 4 765.12 \$ plus taxes, tel que soumissionné.

ADOPTÉE

2022-08-11

5.8 INSTALLATION DE BANDES DE PLASTIQUE - PETITE PATINOIRE (DECK-HOCKEY)

Considérant que la Municipalité désire investir dans des bandes de plastique pour la petite patinoire, afin de faciliter l'entretien de celle-ci et de rendre la surface de deck-hockey conforme;

Considérant que plusieurs soumissions ont été analysées pour répondre aux besoins;

Considérant que la Municipalité de Saint-Bonaventure, avec l'appui du Comité des Loisirs de Saint-Bonaventure, a obtenu une aide financière dans le cadre du Fonds de la Ruralité de la MRC de Drummond;



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Saint-Bonaventure

Sur proposition de Yanick Desmarais, il est résolu, unanimement :

- de mandater la compagnie PROFAB 2000 inc. pour l'achat et l'installation des bandes de plastique (lisière de polyboard) pour un montant maximal de 23 605 \$ plus taxes, tel que soumissionné.

ADOPTÉE

2022-08-12

5.9 NOMINATION RESPONSABLE FIN 2022 - BIBLIOTHÈQUE

Sur proposition de Sylvie Jean, il est résolu, unanimement :

- que le responsable pour le département de la bibliothèque soit Yanick Desmarais pour la fin de l'année 2022.

ADOPTÉE

2022-08-13

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

6.1 RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS INCENDIE ANNÉE 9 (2021) / APPROBATION

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 35 de la *Loi sur la sécurité incendie*, « toute autorité locale ou régionale et toute régie intermunicipale chargée de l'application de mesures prévues à un schéma de couverture de risques doivent adopter par résolution et transmettre au ministre, dans les trois mois de la fin de son année financière, soit le 31 mars, un rapport d'activités pour l'exercice précédent et leurs projets pour la nouvelle année en matière de sécurité incendie »;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Drummond a convenu avec le ministre de la Sécurité publique qu'elle entendait lui transmettre le Rapport annuel des activités en matière de sécurité incendie, ce rapport présentant l'état d'avancement des activités entre les mois de janvier et décembre 2021;

CONSIDÉRANT QUE, d'une part, les membres du comité de sécurité incendie ont validé le rapport et en recommandent l'adoption et que, d'autre part, les membres du conseil ont reçu le rapport afin d'en prendre connaissance;

Sur proposition de Gilles Forcier, il est résolu, unanimement :

- de procéder à l'adoption du Rapport annuel An 9 des activités en matière de sécurité incendie 2021;
- de transmettre au Ministre de la Sécurité publique un exemplaire du Rapport annuel An 9 des activités en matière de sécurité incendie 2021 de la MRC de Drummond.

ADOPTÉE

7. TRANSPORT ROUTIER – VOIRIE MUNICIPALE



Procès-verbal de la Municipalité de Saint-Bonaventure

N° de résolution
2022-08-14

7.1 CONTRAT DE 2 ANS -CHEMIN D'HIVER 2022-2023, 2023-2024

L'ouverture de la seule soumission reçue a eu lieu le 8 août à 11h au bureau municipal par Jessy Grenier, directrice générale, en présence de : Guy Lavoie, Raymond Paulhus, Béal Oberli et Mikael Bouchard, responsable des travaux publics et Mme Allard, soumissionnaire.

	Nom du soumissionnaire	Prix taxes incluses
1	Les Entreprises F Parent Inc.	
	Pour 2 ans	379 034.24\$
	Pour 3 ans	582 883.59\$
	Pour 5 ans	996 164.23\$

Sur proposition de Raymond Paulhus, il est résolu, unanimement :

- d'accorder le contrat d'entretien des chemins d'hiver pour une période de deux (2) ans, saisons 2022-2023 et 2023-2024, aux Entreprises F Parent Inc. au coût de 379 034.24 \$ taxes incluses. Le maire Guy Lavoie et la directrice générale Jessy Grenier sont autorisés à signer l'entente pour et au nom de la Municipalité de Saint-Bonaventure.

ADOPTÉE

2022-08-15

7.2 CONTRAT - RECHARGEMENT D'ACCOTEMENT SUR LE 6E RANG - PAVAGE DRUMMOND

Sur proposition de Gilles Forcier, il est résolu, unanimement :

- que le rechargement d'accotement sur le 6e rang entre la route 143 et la route 122 soit effectué par Pavage Drummond pour un montant maximal de 34 244.00 \$ plus taxes, pour la fourniture et la mise en place de MG-20b sur 0.75 mètre linéaire de large, tel que soumissionné.

ADOPTÉE

8. AQUEDUC – ÉGOUT – MATIÈRES RÉSIDUELLES

9. URBANISME

10. LOISIRS

11. VARIA

11.1 DÉPÔT D'UN RÉSUMÉ DES DOSSIERS

ADMINISTRATION :

- Vidange des fosses septiques résidentielles du 7 au 14 juillet 2022 a été faite. Les frais pour les couverts non dégagés lors de leur passage seront facturés aux citoyens au coût de 20.00 \$ chaque.



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Saint-Bonaventure

- Formulaires de candidature disponibles maintenant – 1^{er} jour pour déposer une candidature le 2 septembre 2022
- La Municipalité prend la Gestion du Chalet Fafard, ainsi que les prises de location de ce dernier début septembre 2022. (Protocole de gestion du Chalet Fafard prend fin) Remerciement aux membres du COLOC pour leurs nombreuses années à assurer une saine gestion des locations du Chalet Fafard
- Arrosage contre les mouches noires – Plainte fait par la Municipalité qui se chargera d'en faire mention à la Municipalité responsable de Saint-François du Lac

VOIRIE :

- Pavage du 2^e rang effectué cette semaine
- Rechargement de l'accotement dans le 6^e rang effectué cette semaine.
- Réparation manuelle – resurfaçage à divers endroits par Smith asphalte effectués cette semaine
- Départ de Louis-Philippe Bélanger (aide à la voirie – saisonnier) fin juillet.

LOISIRS :

- Travaux en cours sur le terrain de balle

Nos plus sincères condoléances famille et amis de M. Pierre Pepin.

12. PÉRIODE DE QUESTIONS À 19H57

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur proposition de Sylvie Jean, il est résolu, unanimement :

- de lever la séance à 20 h 07.

ADOPTÉE

Guy Lavoie, Maire

Jessy Grenier, Directrice générale
et greffière-trésorière

« Je, Guy Lavoie, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

Guy Lavoie, Maire

Certificat de disponibilité de crédits

Je, soussignée, directrice générale et greffière-trésorière, certifie par les présentes qu'il y a (ou aura) les crédits suffisants pour les dépenses autorisées lors de cette séance.

Jessy Grenier, greffière-trésorière

2022-08-16